

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 juin 2018

---

AGRICULTURE DURABLE POUR L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1094)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 19

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Après le mot :

« assure »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 56 :

« aux agriculteurs de recevoir un revenu décent ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Un agriculteur Français sur trois gage moins de 350 euros par mois. La question n'est pas de stabiliser les revenus de nos agriculteurs mais au contraire de s'assurer qu'ils auront un revenu décent.